Prévention/Santé

# Du 19 au 23 novembre
# Une semaine pour penser à sa santé

**À Boulogne-Billancourt, la semaine de la santé fêtera ses dix ans d'existence. Créée par la municipalité en 1997, cette manifestation, reconduite chaque année, permet de sensibiliser davantage les Boulonnais à ce qu'ils possèdent de plus précieux, c'est-à-dire... leur santé !**

Le 22 novembre, les parents sont invités à un petit-déjeuner informatif et convivial dans les crèches de la ville.

Cette année, la semaine de la santé s'intéresse à la prévention des accidents, accidents de la rue et accidents domestiques. Comment savoir si votre enfant est en sécurité dans votre maison ? De quelle façon aménager son appartement lorsque sa vue baisse ? « *Cette semaine sert à passer un message de prévention santé et ce, de façon ludique et intéressante,* explique Francine Morat-Vuong, conseillère municipale en charge de la santé et pratiques médicales. *C'est aussi un moyen de faire participer les acteurs locaux ainsi que les institutionnels de la santé autour d'un thème précis qui concerne le plus grand nombre de personnes. Nous avons déjà abordé des problèmes tels que la nutrition, l'équilibre après 60 ans, l'audition, etc. Nos cibles privilégiées étant toujours les seniors, les adolescents et les enfants.* »

## À la rencontre des écoliers

Mercredi, jour des enfants : ce 21 novembre, la santé rentrera en force dans les centres de loisirs. De différentes façons. La Croix-rouge animera un atelier sur la prévention des accidents de trajet entre la maison et l'école, la conduite à tenir dans la rue ou encore la manière de réagir en cas d'accidents, etc. Pour les plus grands, ce sera une initiation à la

sécurité routière (théorie et pratique sur piste) ou un jeu sur le bon sens en voiture. De leur côté, les tout-petits seront informés sur la prévention des accidents domestiques. Toute la semaine, dans les écoles, les infirmières scolaires assureront une information sur la prévention des accidents de la vie courante. Via notamment un support d'apprentissage intitulé *Sur les pas de Tom et Lila* destiné aux enfants âgés de 5 à 7 ans, pour leur apprendre les bons comportements à observer dans la rue.
Conférences, ateliers à l'hôpital Ambroise-Paré, simulateur de conduite pour les seniors, animations auprès des écoliers. Informer, sensibiliser... Pour les Boulonnais, c'est une semaine toute en santé !

▽ Pendant cette semaine, les seniors ont le choix entre des conférences, des animations et multiples ateliers.

# Partenariat : Espace santé jeunes et lycée Étienne-Jules-Marey

**Très actif, l'Espace santé jeunes a monté un partenariat avec le lycée Étienne-Jules-Marey. Le thème choisi ? La prévention des accidents de la voie publique en lien avec la consommation de produits psychoactifs chez les jeunes. Explications.**

*« Les données épidémiologiques concernant la santé des jeunes en France mettent en exergue certaines priorités de promotion de la santé et notamment la prévention des conduites à risque,* raconte Liliane Durocher, directrice de l'ESJ. *On constate une banalisation de la consommation du cannabis et de l'alcool chez les jeunes (50 % des adolescents ont expérimenté le cannabis et 14 % en consomment régulièrement). Pour l'alcool, 75 % des jeunes en consomment dont 12 % régulièrement (usage régulier = au moins 10 épisodes/mois). Depuis une dizaine d'années, on note une forte augmentation des comportements de triple consommation d'alcool, de tabac et de cannabis et plus récemment,*

▽ Sensibiliser les jeunes aux dangers de l'alcoolisme.

*une tendance à consommer occasionnellement des quantités importantes d'alcools forts. Enfin, 16 % des jeunes français de 17 ans ont déjà conduit des deux-roues sous l'emprise d'un produit psychoactif. »* À partir de données épidémiologiques de ce type, l'Espace santé jeunes et le lycée Étienne-Jules-Marey ont souhaité bâtir ensemble et mettre en œuvre deux ans durant un projet de prévention des conduites à risque auprès des lycéens.

## Le 19 novembre, une journée d'action au lycée

Lors de cette semaine, une action conjointement menée entre l'ESJ et les jeunes lycéens est donc programmée. « *Cette action se déroulera au lycée le 19 novembre avec deux séances de théâtre interactif et un espace forum. Lors des représentations, les élèves pourront jouer des scènes et débattre sur les dangers de la consommation ou de la polyconsommation d'alcool et de cannabis. Sur le forum, ils pourront échanger avec des professionnels de la santé et avec un officier de prévention, faire des simulations avec des jeux et des outils de sensibilisation interactifs pour comprendre les risques liés à l'utilisation de certains produits. Ils pourront aussi emporter des dépliants et regarder des séquences vidéo sur la sécurité routière,* continue Liliane Durocher. *Cet événement est le premier d'une série d'actions sur la prévention des conduites à risque en lien avec la consommation de produits licites ou illicites. Ces actions, activement soutenues par la proviseure du Lycée, Martine Guedj, pilotées par Sylvie Jahier, infirmière et Muriel Silve, enseignante, ont bénéficié d'un encadrement méthodologique par l'Espace santé jeunes. Elles vont être programmées sur toute l'année scolaire de façon à toucher tous les élèves. Des animations seront réalisées par des intervenants extérieurs et par les professionnels de l'Espace santé jeunes. »*

• **Espace santé jeunes,**
**30, rue Thiers. Tél. : 01 46 09 00 92.**

■ Sabine Dusch

## Jeux dangereux des enfants et des adolescents

Le 20 novembre se tiendra une conférence sur « Conduites à haut risque : l'alcool et les jeux dangereux des enfants et des adolescents. » La raison ? *« Parce que ces "jeux" se développent dans les cours d'école et ailleurs, dans le quartier ou à la maison,* rapporte-t-on du côté du service municipal des politiques familiales. *Ils portent parfois des noms anodins (foulard, cravate, tomate, cosmos, rêve indien...), parfois moins (la canette, "happy slapping", petit pont massacreur...), mais derrière ces noms se cachent des pratiques dangereuses et parfois violentes. Certains enfants et adolescents les recherchent, d'autres les subissent. Les premiers permettent de tester ses limites entre la vie et le mort. Les seconds sont des jeux d'attaque perpétrés par un groupe à l'encontre d'un enfant ou d'un adolescent. En ce qui concerne l'alcool, le plus préoccupant est le développement du "binge drinking", depuis peu de temps, en France. C'est la consommation occasionnelle de quantité importante d'alcool fort en un minimum de temps pour éprouver des sensations fortes. Cette pratique peut toucher des adolescents parfois très jeunes. »*
• Conférence mardi 20 novembre à 20h30, amphithéâtre de l'espace Landowski, 28, avenue André-Morizet.

## Bibliothèque Point-du-jour : un cycle de conférences santé

La bibliothèque Point-du-Jour organise un cycle de rencontres sur le thème de la Santé (du 24 novembre au 28 mai 2008). Avec deux premières conférences qui se tiendront les samedi 24 novembre 2007 à 14h30 : *Médecines douces, homéopathie,* avec le docteur Gérard Pacaud et samedi 9 février 2008 à 14h30 : *Comment bien vieillir,* avec le docteur Agnès Saraux.
• **28, rue Les Enfants-du-Paradis.**
**Tél. : 01 55 18 46 39**

# 3 questions à Ariane Lebon,

**maire ajointe chargée des Affaires sociales et du CCAS, de la Famille et du Logement social.**

**L'objectif de cette semaine ?**
Les semaines de la santé permettent d'aborder de nombreux thèmes de prévention. Elles servent à promouvoir la santé au niveau local en sensibilisant la population de manière ludique et/ou instructive. C'est pour cela que sont proposés tout au long de la semaine des conférences-débats, des ateliers interactifs, des expositions dans différents lieux de la ville. C'est aussi l'occasion pour les professionnels de santé de participer à une action de prévention qui peut être différente de leur quotidien. Cette année, par exemple, des kinésithérapeutes, un ergothérapeute et une diététicienne de l'hôpital Ambroise-Paré proposent d'accueillir le public un après-midi au sein de l'hôpital lors d'ateliers équilibre (pour la prévention des chutes des seniors). Ou sur des stands abordant l'aménagement de l'habitat, l'hygiène alimentaire et la prévention des accidents domestiques pour tous les publics.

**Quelles sont les priorités mises en avant cette année et pourquoi ?**
Le thème retenu est la prévention des accidents avec deux cibles prioritaires : les enfants et les seniors. Pour ne citer que quelques chiffres, 4 700 personnes ont perdu la vie sur la route en 2006 et les accidents de la vie courante sont responsables chaque année de près de 20 000 morts en France. Si les plus jeunes sont les premières victimes des accidents domestiques, les personnes âgées ne sont pas à l'abri d'une mauvaise chute. En 2002, on a dénombré 40 000 chutes pour les plus de 65 ans. Ces accidents ne sont pas tous une fatalité.
Il existe en effet des mesures à prendre pour aménager son logement ou se déplacer à pied ou en voiture dans de meilleures conditions. Les animations proposées pendant cette semaine de sensibilisation sont autant de réponses à cet objectif.

**Quelle politique de santé mène la municipalité ?**
Longtemps, il a été considéré que la santé n'était pas de la compétence des villes. Il s'avère aujourd'hui que cet échelon territorial est incontournable car il permet, de par sa proximité avec la population et avec les professionnels de terrain, de développer diverses actions de promotion de la santé tout en suivant les recommandations des plans nationaux (plan cancer, etc.). Ainsi, la municipalité développe depuis longtemps une politique de santé et, à ce titre, a adhéré en 2000 au Réseau français des villes santé. En plus des missions relatives à la protection générale de la santé publique que mène la ville par l'intermédiaire de son service d'hygiène (lutte contre l'habitat insalubre, prise en compte de l'impact du bruit...), divers projets et actions de promotion de la santé sont réalisés tout au long de l'année : la Semaine de la santé, Conversion du regard, Un fruit pour ma récré, les « cafés noisette » et les ateliers mémoire ou équilibre pour les seniors. Différentes structures ont également vu le jour ces deux dernières années comme l'Espace santé jeunes pour les 12-25 ans, le CLIC (Centre local d'information et de coordination) pour les seniors et une Maison médicale de garde pour les urgences. On peut ajouter à cela la signature d'un contrat urbain de cohésion sociale (CUCS) le 9 juillet dernier qui comportera un volet santé avec la mise en place d'un atelier santé-ville ou rappeler la mise en place d'une collecte des déchets médicaux de soins des particuliers depuis juillet dans notre ville. Tout ceci bien sûr n'a pu se mettre en place et ne peut perdurer et évoluer qu'avec l'aide de nombreux partenaires : conseil général, Croix-Rouge française, Caisse primaire d'assurance maladie, INCa, médecins libéraux, hôpital Ambroise-Paré, Éducation nationale, DDASS... pour n'en citer que quelques uns.

# Semaine de la santé, le programme

## Tout public

**Conférence, mardi 20 novembre à 20h,** (salle de conférences de l'espace Landowski) : « Conduites à haut risque : l'alcool et les jeux dangereux des enfants et des adolescents », avec le professeur Bertrand Chevallier, chef du service des urgences pédiatriques de l'hôpital Ambroise-Paré, Françoise Cochet, présidente de l'association APEAS (jeudufoulard.com) et le docteur Claude Ifrah, du Centre d'alcoologie Arthur-Rimbaud.
**Ateliers à l'hôpital Ambroise-Paré, jeudi 22 de 13h30 à 16h,** dans les salles de commission n°1 et n°2 (9 avenue Charles-de-Gaulle) : trois ateliers « Équilibre et prévention des chutes » animés par un kinésithérapeute à 13h30, 14h15 et 15h. (Inscriptions auprès du service Seniors : 01 55 18 47 08).
Deux stands d'information « Aménagement intérieur du domicile » animé par un ergothérapeute et « Hygiène alimentaire à la maison et prévention des accidents domestiques » animé par une diététicienne. Entrée libre.
**Exposition de la CRAMIF « En forme pour la route », du 12 au 23,** à l'espace culture santé de la CPAM (Tour Amboise, 204 rond-point du Pont-de-Sèvres).
**Information sur les sièges auto des enfants, toute la semaine,** à la PMI du Forum (181, allée du Forum).
**Petit déjeuner dans les crèches municipales, jeudi 22,**
Prévention des accidents de la vie courante des 0-6 ans.

## Seniors

**Animation sur simulateur de conduite, lundi 19 de 10h à 17h,** au club Auguste-Perret (15, rue Auguste-Perret, 01 55 18 47 62) : quatre sessions de 1h30 pour tester vos réflexes et vous mettre en situation. 10 à 15 personnes par session.
**Les seniors dans la circulation : des astuces pour les conducteurs et les piétons, lundi 19 à 14h30,** au club Carnot (57, rue Carnot, 01 48 25 43 60). 30 personnes.
**Deuxième café noisette : conférence-débat « la dépendance, comment la prévenir ? », mardi 20 à 14h,** au club Rose-Besnard (87 bis, avenue Jean-Baptiste-Clément, 01 46 04 68 60).
Avec le docteur Sophie Moulias, gériatre à l'hôpital Ambrois-Paré.
**Code et conduite : rappel sur les nouveautés dans la signalisation et les cas particuliers suivi d'un mini-test corrigé et commenté, mardi 20 à 14h30,** au club Pont-de-Sèvres (87, allée du Forum, 01 46 21 19 29). 30 personnes.
**Mini-conférence suivie d'un goûter, mardi 20 à 14h30, « Accidents vasculaires cérébraux »** animé par le docteur Nathalie Patté-Karsenti, neurologue dans les locaux de l'association Bien vieillir à Boulogne-Billancourt (BVBB, 2, rue des Longs-Prés). Inscription au 01 46 20 09 35.
**Atelier sur les gestes d'urgence, mercredi 21 à 14h,** au Centre culture santé de la CPAM (Tour Amboise, 204, rond-point du Pont-de-Sèvres). Entrée libre.
**Conférence-débat : « Tous risques » sur les accidents des seniors,** suivi de **deux ateliers, « contrôle de la vision et mesures du temps de réaction », mercredi 21 à 14h30,** au club Rose-Besnard (87 bis, avenue Jean-Baptiste-Clément, 01 46 04 68 60). 30 personnes.
**Atelier cyber sur les sites de prévention des accidents, jeudi 22 à 13h,** au club Rose-Besnard (87 bis, avenue Jean-Baptiste-Clément, 01 46 04 68 60).
**Atelier de prévention des chutes animé par la Croix-Rouge française, jeudi 22 de 14h à 16h30,** au club Jean-Jaurès (263, boulevard Jean-Jaurès, 01 46 08 28 68) : savoir écouter son corps, aménager son logement, se chausser correctement, que faire si on tombe ?

• Renseignement auprès du service des Politiques familiales. Direction de la Famille et de la Santé. Tél. : 01 55 18 53 00. www.boulognebillancourt.com

Quartier 1

Quartier 2

Quartier 3 et 4

# Des permanences de quartier au cœur de la ville

**Démocratie de proximité. Derrière les mots, l'initiative prise en 2001 par Jean-Pierre Fourcade d'installer dans chacun des sept quartiers de la ville un maire adjoint territorial, interlocuteur de proximité à l'écoute de tous les Boulonnais. Pour répondre à toutes les questions que vous vous posez sur votre quartier et ses projets, vous informer sur la ville et vous aider dans vos démarches quotidiennes, mieux connaître les contraintes réglementaires ou budgétaires qui peuvent se poser, poussez tout simplement la porte des permanences de quartier. Des hommes et des femmes sont à votre écoute.**

*« En passant devant la permanence du quartier Château - Les Princes-Marmottan, j'ai vu qu'il y avait une exposition de vitrines miniatures et je suis entrée pour ça. J'en ai profité pour découvrir ce lieu et prendre des informations sur les ateliers d'informatique organisés par la ville. Maintenant, je sais où aller me renseigner »*, explique Catherine, arrivée à Boulogne-Billancourt il y tout juste un an. Réparties à travers la commune, les permanences de quartier sont un lieu d'information privilégié pour tous les Boulonnais. *« Voirie, circulation, stationnement, propreté... Voici les thèmes qui intéressent les habitants. Ils viennent ici pour se renseigner, par exemple pour savoir quel est le jour de passage des encombrants »*, explique Sonia, qui accueille les riverains du quartier Point-du-Jour. *« L'essentiel de leurs demandes concerne l'attribution de places en crèches et de logements sociaux pour lesquelles nous leur donnons de précieux conseils. Nous distribuons aussi des documents, comme la brochure du Théâtre de l'Ouest parisien ou celle sur les bibliothèques. »*

## Proximité, efficacité, rapidité

Dans les permanences, les Boulonnais sont accueillis par une assistante et sur rendez-vous par le maire adjoint territorial lui-même : Agnès Bauche dans le quartier Les Menus - Jean-Baptiste-Clément, Christian Granger dans le quartier Silly-Gallieni, Fatima Cardetas dans le quartier Renault-Billancourt, Léon Sebbag dans le quartier Point-du-Jour, Philippe Galy dans le quartier Vaillant - Marcel-Sembat, Hugues Sirven-Vienot dans le quartier Jean-Jaurès - Reine et Valérie Alain dans le quartier Château - Les Princes - Marmottan. Ensemble, ils répondent à une vingtaine de questions par jour en moyenne, dans la plupart des cas au téléphone. *« Il y a un ravalement juste en face de chez moi, et cela fait beaucoup de bruit. Quand cela va-t-il cesser ? »* se demande André, un sexagénaire installé rue du Point-du-Jour depuis 1954. *« Ne vous inquiétez pas, les travaux se terminent à la fin de la semaine »* lui répond Marilyn, de la permanence du quartier Renault-Billancourt. *« Vous allez rapidement retrouver votre tranquillité. »*

Comme André, de nombreux particuliers se soucient de leur environnement. Ils viennent pour avoir des informations sur les chantiers et les opérations d'urbanisme en cours ou à venir, dans leur quartier et sur les grands projets qui vont transformer la ville (opération Île Seguin-Rives de Seine). Les Boulonnais signalent aussi tous les désagréments urbains qu'ils peuvent constater : voitures ventouses, nuisances sonores, chaussée abîmée... Ces remarques sont alors transférées en mairie, directement auprès du service concerné, et les interventions sont programmées dans des délais aussi rapides que possible. *« Nous recevons aussi beaucoup de nouveaux Boulonnais, qui veulent des informations pratiques sur la ville, ou encore des habitués qui viennent tout simplement pour suivre l'évolution de leur commune. »*

## Permanences, mode d'emploi

Les permanences de quartier sont là pour faire le lien entre les élus, les Boulonnais et l'administration. Elles permettent de créer, dans une grande ville, la même atmosphère de proximité que dans des communes de moindre importance. Grâce à elles, l'information est centralisée pour être ensuite répartie puis traitée en mairie. *« Les questions peuvent aussi bien concerner une demande de passeport que les horaires d'ouverture des espaces verts. Il faut savoir répondre à tout ! Nous devons alors être capables de nous substituer à n'importe quel guichet de la mairie pour informer les gens. Et si la question ne nous concerne pas,*

### L'historique en bref

Les permanences de quartier existent depuis février 2002. Elles ont été instaurées par la loi du 27 février relative à la démocratie de proximité qui a permis de créer différents quartiers dans les communes de plus de 80 000 habitants. Depuis, sept quartiers ont vu le jour à Boulogne-Billancourt et autant de maires adjoints territoriaux y ont été affectés. Chacun d'entre eux dispose d'une permanence, d'un secrétariat, d'un numéro de téléphone vert et d'une adresse électronique. Chaque quartier est également doté d'un conseil de quartier. Ses membres – c'est-à-dire les conseillers de quartier – sont nommés par le conseil municipal.

Quartier 5

Quartier 6

Quartier 7

## Patrick Lucard, 54 ans,
### conseiller du quartier Silly-Gallieni

*« J'ai proposé ma candidature à Christian Granger en 2004 car je voulais m'engager dans la vie locale et je suis devenu conseiller en 2006. J'ai envie de me rendre utile dans mon quartier où j'habite depuis 1985. Je suis là pour améliorer le quotidien des Boulonnais et pour faire le lien entre eux et les élus. Je m'occupe de régler des affaires de terrain comme l'organisation des carrefours, l'entretien de l'avenue du Maréchal-Juin ou encore l'effacement des tags sur la voirie... Les gens viennent me voir assez facilement pour que je fasse remonter les informations auprès de la municipalité. J'apprécie beaucoup ce contact que j'ai avec eux, nous avons tous besoin de cette convivialité ! »*

## Gwenaëlle Delaporte, 37 ans,
### conseillère du quartier Jean-Jaurès - Reine

*« J'ai rencontré Hugues Sirven-Vienot quand j'ai aménagé sur la Grand-Place. J'allais souvent le voir à sa permanence car nous avions quelques soucis avec la collecte des ordures ménagères de notre immeuble. En 2002, il m'a proposé de devenir conseillère pour représenter la catégorie des mères de famille dont je fais partie. J'ai accepté car j'avais envie de m'investir dans mon quartier. Je m'occupe en priorité du projet d'aménagement de l'école du terrain Maître-Jacques, de l'organisation du marché de Noël et de la mise en sécurité de la résidence Belle-Feuille. Je m'intéresse tout particulièrement à la sécurité des enfants dans la rue ou autour des crèches et des écoles. Nous avons par exemple fait poser des ralentisseurs dans la rue de la Saussière ou encore aménagé des passages piétons. Mon entourage, mes voisins ou les parents des amis de mes enfants me téléphonent souvent lorsqu'ils ont des idées ou des remarques à faire. J'en parle alors directement aux élus. »*

*nous pouvons aussi les réorienter directement vers l'hôtel de ville, ou encore l'ANPE, la sécurité sociale et la gendarmerie... »*

Les particuliers ne sont pas les seuls à pousser la porte des permanences. *« Nous avons aussi des contacts avec les commerçants, les artisans, les institutions – comme La Poste, la Caisse d'allocations familiales ou l'Hôtel des impôts – et les associations de notre quartier. Nous sommes des relais très efficaces entre la population et eux »*, explique Christelle qui travaille à la permanence du quartier Silly-Gallieni. Chacune de ces entités peut proposer de la documentation aux Boulonnais. *« Dès que j'ai pris ma retraite, je me suis tourné vers ma permanence de quartier pour savoir comment m'occuper près de chez moi. J'avais envie de trouver quelque chose dans le secteur associatif »*, explique Jacques, installé à Boulogne-Billancourt depuis son enfance. *« Aujourd'hui, je fais de la pétanque avec l'ACBB et je prends des cours de théâtre dans une compagnie amateur. »*

Une fois par an, une réunion de quartier est organisée durant laquelle les riverains sont invités à rencontrer le maire, leurs élus, à prendre connaissance des projets en cours et à poser toutes les questions relatives à leur environnement. Et ce n'est pas tout ! Pour donner aux Boulonnais l'occasion de se rencontrer, les maires adjoints territoriaux favorisent les moments de rencontres et de convivialité en organisant dans leur permanence des animations, des dîners et des expositions. Alors, la prochaine fois que vous passez devant, n'hésitez surtout pas à entrer. Ici bat le cœur de votre quartier.

■ Anne-Laure Jardon

Toute l'actualité de votre quartier est dans *Le journal des quartiers,* pages 39 à 47 de votre *BBI* et sur le site www.boulognebillancourt.com

## Les sept quartiers

**Quartier 1 Les Menus - Jean-Baptiste-Clément**

Maire adjoint territorial : **Agnès Bauche**
166, rue de Paris
N° vert : 0 800 633 061. Fax : 01 48 25 93 76.
Lundi de 14h30 à 18h, mardi et jeudi de 9h30 à 12h, mercredi de 16h à 20h, vendredi de 9h30 à 16h.

**Quartier 2 Silly-Gallieni**

Maire adjoint territorial : **Christian Granger**
38, rue de Bellevue
N° vert : 0 800 50 90 62. Fax : 01 46 03 70 83.
Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 18 h.
Mercredi de 9 h à 12 h 30 et le samedi sur rendez-vous.

**Quartier 3 Renault-Billancourt**

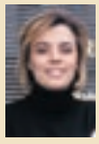

Maire adjoint territorial : **Fatima Cardetas**
221, boulevard Jean-Jaurès
N° vert : 0 800 36 13 53. Fax : 01 46 08 15 02.
Lundi de 14h à 17h30, mardi de 9h à 12h et de 14h à 17h, mercredi de 9h à 17h, jeudi de 14h à 19h, vendredi de 9h à 12h.

**Quartier 4 Point-du-Jour**

Maire adjoint territorial : **Léon Sebbag**
221, boulevard Jean-Jaurès
N° vert : 0800 69 89 44. Fax : 01 46 08 15 86.
Lundi de 14h à 17h30, mardi de 9h à 12h et de 14h à 17h, mercredi de 9h à 17h, jeudi de 14h à 19h, vendredi de 9h à 12h.

**Quartier 5 Vaillant - Marcel-Sembat**

Maire adjoint territorial : **Philippe Galy**
14 ter, avenue André-Morizet
N° vert : 0 800 68 45 25. Fax : 01 55 18 58 90.
Mardi et mercredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h45, vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h.

**Quartier 6 Jean-Jaurès - Reine**

Maire adjoint territorial : **Hugues Sirven-Vienot**
80, rue de Paris
N° vert : 0 800 65 75 56. Fax : 01 46 03 02 13.
Lundi de 14h à 18h, mardi de 9h à 18h, mercredi de 9h à 12h et de 14h à 19h30, vendredi de 9h à 12h, samedi sur rendez-vous.

**Quartier 7 Château - Les Princes - Marmottan**

Maire adjoint territorial : **Valérie Alain**
42, avenue Jean-Baptiste Clément
N° vert : 0 800 29 93 27. Fax : 01 46 03 28 57.
Lundi de 14h à 17h45, mardi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h45, mercredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h45, vendredi de 13h30 à 17h45.

Seguin - Rives de Seine

# Le quartier trouve ses voies

Alors que les premiers immeubles s'élèvent sur le Trapèze ouest, le tracé des voies commence à s'esquisser. Pour les dénommer, une commission des noms de rues, composée notamment d'élus, d'historiens, d'anciens cadres et d'ouvriers de Renault, s'est réunie à plusieurs reprises sous la présidence de Gérard de Vassal, premier maire adjoint, afin de faire des propositions au conseil municipal. Le 4 octobre dernier, le conseil a adopté, à l'unanimité, une première série de noms qui portent en eux la mémoire du site et de son passé industriel. *Boulogne-Billancourt Information* vous invite à les découvrir et à mieux connaître les personnalités dont elles portent désormais les noms.

**Place Joseph-Frantz :** désigne la petite place située entre l'îlot A1 et B1.

**Joseph Frantz (1890-1979)**

Pilote d'essai, Joseph Frantz intègre l'aviation de reconnaissance pendant la guerre 1914-18 et sera le premier à abattre un avion allemand. En 1920, il crée une entreprise de réparation de moteurs d'avions, puis un atelier de traitement de surface des métaux en 1924, au 25, avenue Pierre-Grenier à Boulogne-Billancourt. Mobilisé en 1939, il commande un groupe de transports basé à Bordeaux. En 1940, il suspend l'activité de son entreprise pour ne pas être contraint de participer à l'effort de guerre de l'occupant.
Il reprend son activité industrielle après la Libération et implante un deuxième site au début des années 1960 au 7, rue Nationale avec le concours de ses deux fils. Détenteur de la médaille militaire de l'Aéronautique, il fut élevé au grade de grand officier de la Légion d'honneur.

**Passage Pierre-Bézier**
désigne le passage piéton et commercial situé entre les îlots B1 et C1, dans le prolongement des passages Aquitaine et du Vieux-Pont-de-Sèvres.

**Pierre Bézier (1910-1999)**

Mathématicien, ingénieur en mécanique et électricité, Pierre Bézier a fait toute sa carrière chez Renault, atteignant le poste de directeur des méthodes mécaniques. Il y conçoit en 1945 des machines transferts pour la ligne de fabrication des Renault 4 CV et en 1958 l'une des premières machines à commande numérique d'Europe. Il est ainsi connu pour être le créateur du montage et du dessin automatiques. Ses recherches ont porté sur la modélisation mathématique des courbes. Conçues initialement pour faire fonctionner des outillages numériques, les courbes de Bézier furent également utilisées par les développeurs d'Apple pour définir mathématiquement les polices de caractères « true-type ».

**Passerelle Constant-Le-Maître (père et fils)**
désigne la passerelle qui reliera le Forum Haut au Trapèze, au pied du Square Com.

**Constant Le Maître (Père)**

Salarié chez Renault, Constant Le Maître (père) fut l'un des organisateurs de la Résistance dans l'entreprise. Arrêté en 1942, il est déporté au camp de concentration de Mauthausen où il décède en 1942. Son fils travaillait aux studios de cinéma de Boulogne. Arrêté en 1943 à l'âge de 20 ans, il est désigné comme otage et fusillé la même année au Mont-Valérien. Ils résidaient au 1, passage Legrand à Boulogne-Billancourt,.

**Place Georges-Besse**
désigne la place située devant le Square Com Renault.

**Georges Besse (1927-1986)**

Brillant polytechnicien, Georges Besse dirige plusieurs grandes entreprises publiques, avant de prendre, en janvier 1985, la tête de Renault qui se trouve dans une situation économique très difficile. Alors qu'il a engagé l'entreprise sur la voie du redressement, il est assassiné le 17 novembre 1986 par des membres du groupe terroriste Action directe.

**Le parc de Billancourt**
désigne le nouveau parc de 7 hectares du Trapèze. L'actuel parc de Billancourt situé le long de la rue Nationale, retrouvera son ancien nom « parc des Glacières ».

**PLUS DE 300 APPARTEMENTS MIS EN VENTE**

Après les premières commercialisations des tous premiers appartements sur le Trapèze face à l'île Seguin en octobre 2006 et en mars 2007 – qui avaient remporté un succès spectaculaire (237 appartements vendus en trois jours pour la première vague !), les promoteurs Icade Capri, Nexity et Vinci Immobilier ont lancé le 12 octobre une nouvelle phase de commercialisation de leurs programmes. Plus de 300 appartements sont mis en vente. Venus nombreux, les acheteurs potentiels ont pu découvrir les maquettes, plans et prix des programmes à l'espace de vente installé quai de Stalingrad. 103 appartements ont été réservés dès le premier week-end.

**Allée El-Ouafi-Boughera** (dit Abdel El Ouafi) : désigne l'allée piétonne qui traverse l'îlot V, dans la prolongation de l'allée Marc-Chagall.

**El Ouafi Boughera (1898-1959)**

El Ouafi Boughera est né en Algérie. Il effectue son service militaire au 25e régiment des tirailleurs. En 1923, à 24 ans, il est envoyé à Paris pour défendre les couleurs de son régiment dans une compétition militaire et participe aux épreuves de sélection pour les Jeux olympiques (JO) de Paris. Il termine 7e du marathon. Licencié au Club olympique de Billancourt, il court pour son club, avec des fortunes diverses et se consacre à son métier de décolleteur aux usines Renault. En 1928, il remporte miraculeusement le marathon aux JO d'Amsterdam, après une course mémorable où il battra tous les favoris. Après une courte période de grâce, il sombre dans la misère et l'oubli. Disqualifié dès 1928 par le comité olympique, victime de sa gentillesse, il finit rapidement malade et sans-abri. Malgré une souscription lancée en 1956 par le journal *L'Équipe*, il meurt le 18 octobre 1959, dans la misère, pris dans une fusillade du FLN dans un café de Saint-Denis.

Renault a décidé, en parallèle, d'appeler le bâtiment X « bâtiment Pierre-Dreyfus », afin de rendre également hommage à celui qui dirigea la Régie de 1955 à 1975.

**Allée Robert-Doisneau :** désigne la grande traverse piétonne, qui mène de la rue Yves-Kermen jusqu'au parc.

**Robert Doisneau (1914-1994)**

Mondialement connues, les photographies de Robert Doisneau rendent hommage à Paris, à ses faubourgs et à ses habitants. De 1934 à 1939, il a travaillé chez Renault en tant que photographe des usines.

**Rue Marcel-Bontemps :** désigne la rue qui traverse le nouveau quartier, parallèle à la rue Yves-Kermen, au sud de cette dernière.

**Marcel Bontemps (1913-1992)**

Grand résistant de 1940 à la Libération, Marcel Bontemps a longtemps travaillé dans les usines Renault. En 1944, il réussit l'exploit d'acheminer une automitrailleuse depuis les usines Renault jusqu'à un maquis du Morvan.

Il fut conseiller municipal de Boulogne-Billancourt de 1945 à 1959.

**Avenue Pierre-Lefaucheux**

désigne l'avenue qui longe le parc au nord.

**Pierre Lefaucheux (1898-1955)**

Pierre Lefaucheux restera dans l'histoire comme le père de la première voiture de grande série fabriquée chez Renault : la 4 CV, « la voiture pour tous ». Il fut président directeur général de la régie Renault de 1944 à 1955, au lendemain de la nationalisation de l'entreprise.

**Allée Georges-Askinazi**

désigne l'allée située au sud du parc, longeant les immeubles du bord de Seine.

**Georges Askinazi (1910 - 2003)**

Né à Blida en Algérie ; Georges Askinazi est mobilisé en France métropolitaine en 1939. Fait prisonnier, il s'évade à deux reprises et entre dans la Résistance. Il participe au débarquement en Provence et à la libération de la Rochelle. Il quitte l'Algérie en 1962 avec sa famille et s'installe rue de Silly à Boulogne-Billancourt. Il travaille à Meudon dans une usine de fabrication de moteurs, puis ouvre un petit commerce de mercerie et de vêtements. Devenu responsable du mouvement gaulliste de Boulogne-Billancourt, il reçoit notamment Georges Gorse. Président pendant 21 ans du comité d'entente qui regroupe l'ensemble des associations boulonnaises d'anciens combattants, il en devient président d'honneur. Chevalier de l'ordre national du Mérite, décoré de la Croix du combattant, de la médaille des Évadés, il a également reçu la médaille d'or de la ville.

Pont Renault

**Allée Alfred-Costes**

désigne l'allée piétonne située entre D2 et D3, menant du parc au quai.

**Alfred Costes (1888-1959)**

Alfred Costes travaille comme ajusteur chez Renault avant la Première Guerre mondiale. Devenu dirigeant syndical dans les années 1920, il mène les grandes grèves chez Renault et devient en 1945 président de la Fédération de la métallurgie. Conseiller municipal de Boulogne-Billancourt de 1935 à 1959, député de 1936 à 1940, puis de 1945 à 1956, il a habité Boulogne-Billancourt et est enterré au cimetière Pierre-Grenier.

**Le quai Georges-Gorse :** désigne le quai au droit du Trapèze, entre le Pont-de-Sèvres et le débouché de la rue Nationale. La partie aujourd'hui habitée du quai conservera le nom de quai de Stalingrad.

**Georges Gorse (1915-2002)**

Bien connu des habitants de Boulogne-Billancourt, dont il fut maire de 1971 à 1991, ce normalien, agrégé de lettres a beaucoup apporté à sa ville et à la France. Parmi les premiers à répondre à l'Appel du 18 juin 1940, il devient directeur des services d'information de la France libre pour le Proche-Orient puis, au plus fort de la bataille de Stalingrad, membre de la mission diplomatique de la France combattante à Moscou. Il rejoint, en 1943, le cabinet du général de Gaulle à Alger et c'est à ses côtés qu'il rentre en France et descend les Champs-Élysées, le jour de la Libération de Paris. Élu député SFIO de Vendée en 1945, il occupe également des fonctions nationales et diplomatiques dès la Libération : sous-secrétaire d'État aux Affaires musulmanes du gouvernement Blum en 1946, sous-secrétaire d'État à la France d'outre-mer du gouvernement Bidault en 1949, et délégué adjoint de la France à l'ONU en 1950. Il devient en 1957, le premier ambassadeur de France en Tunisie. C'est le président Bourguiba lui-même qui lui proposera, en 1976, de jumeler Boulogne-Billancourt à la ville de Sousse. En 1959, il est représentant permanent de la France auprès des communautés européennes, peu après la conclusion du Traité de Rome, puis secrétaire d'État aux Affaires étrangères et ministre de la Coopération dans les gouvernements Debré et Pompidou. Après les accords d'Évian, il est nommé ambassadeur à Alger, poste qu'il occupe jusqu'en 1967. Encouragé par le général de Gaulle à se présenter aux législatives à Boulogne-Billancourt, il est élu député des Hauts-de-Seine sous les couleurs gaullistes de 1967 à 1997 et conseiller général des Hauts-de-Seine de 1967 à 1988. Il occupe parallèlement de nouvelles fonctions ministérielles : ministre de l'Information du gouvernement Pompidou en 1967, ministre du Travail, de l'Emploi et de la Population du gouvernement Messmer en 1973. Orientaliste réputé, il est chargé en 1975 de missions au Proche-Orient, à Damas et à Beyrouth, par le président Giscard d'Estaing.

Convivialité

# Location de salles à Boulogne-Billancourt

## Tout ce que vous devez savoir

**Réunions, réceptions privées, concerts... Les occasions sont nombreuses de se réunir et la ville met à la disposition des Boulonnais plusieurs sites susceptibles de les accueillir. Panorama des salles existantes et petit rappel des modalités de réservation.**

### Six sites, treize salles

■ **Maison Marie-Walewska**
7, rue de Montmorency. Ce site privilégié ouvert aux particuliers rassemble trois salles, allant du rez-de-chaussée (la plus grande) au 2e étage (la plus petite). Très demandé pour les réceptions privées (cérémonies religieuses, rallyes...) mais aussi les conférences, les assemblées générales et les réunions associatives.

■ **Maison du combattant et du soldat**
62, rue Marcel-Dassault. Trois salles bien adaptées aux formations, assemblées générales et réunions. Site très apprécié des associations.

■ **Salle polyvalente du Pont-de-Sèvres**
140, rue Castéja - place Haute. Une grande salle qui se prête excellemment bien aux concerts, spectacles et toutes autres manifestations culturelles.

■ **Espace Landowski**
28, avenue André-Morizet. Séminaires, formations, conférences, mais aussi spectacles... Deux possibilités : l'amphithéâtre ou la cafétéria, très prisée par les entreprises. À savoir : ce site très sollicité voit son temps d'attente s'allonger constamment (atteignant parfois un an), et il est conseillé de s'y prendre le plus tôt possible.

**Quelques chiffres**
1 320 : c'est le nombre de fois où les salles ont été occupées en 2006 (associations, entreprises et particuliers confondus).
72 % des demandes émanent des associations, 20 % des entreprises et 8 % des particuliers.

■ **Conservatoire - centre Georges-Gorse**
22, rue de la Belle-Feuille. Spectacles, concerts, répétitions. Trois salles (dont un grand auditorium et une salle de réunion) sont disponibles à la location, sachant qu'il faut réserver longtemps à l'avance, puisque dans 9 cas sur 10, les locaux sont occupés en interne.

■ **Salle de spectacles des Abondances**
49, rue Saint-Denis. Salle dédiée aux répétitions et aux manifestations culturelles. Très appréciée des compagnies théâtrales et des associations.

**Conseils pratiques**

**• La consultation du planning de réservation des salles se fait en temps réel sur le site de la ville. N'hésitez donc pas à appeler, sans trop attendre, la gestion centralisée des salles, à la mairie (01 55 18 53 00), pour réserver lorsqu'un créneau horaire vous convient !**

**• Toute réservation non annulée ou modifiée dans les dix jours qui la précède fera l'objet d'une facturation correspondant aux horaires réservés initialement.**

### L'avis de Christine Bruneau

**maire adjointe déléguée aux Affaires générales, aux Ressources humaines, aux Affaires juridiques et contentieuses, à la Gestion du patrimoine municipal, et à l'Accueil de la population.**

« La mise à disposition de salles par la ville participe d'une volonté de vie conviviale, tant sur le plan privé (événements familiaux) que sur le plan social et culturel (assemblées générales, réunions de nos nombreuses associations, spectacles...). La vie familiale et sociale suppose des lieux qui permettent de vivre des relations de qualité. Mettre à disposition des lieux de rencontre favorise la construction des liens. C'est en ce sens que la municipalité, qui s'inscrit au cœur d'une politique d'accueil-qualité, a tenu à déployer une politique tarifaire modérée, favorisant l'accessibilité de nos salles au plus grand nombre. »

**Tout savoir en un seul clic**
Fiche descriptive et tarifs des salles, planning prévisionnel des réservations en temps réel, téléchargement du formulaire de réservation, modalités et règlement... Le site Internet de la ville vous facilite la vie : en seul clic, vous saurez tout ! Cette démarche de simplification des procédures s'inscrit dans le cadre de l'e-administration (administration électronique) et de la volonté de rendre plus accessible les documents administratifs.
**www.boulognebillancourt.com** - rubrique Vie municipale - Location de salles.

Actualités en bref

# Île Seguin, fais-moi une SMAC !

**Le projet architectural de Rudy Ricciotti a officiellement été choisi par le conseil municipal le 12 juillet dernier pour réaliser la future Scène de musiques actuelles (SMAC).**

L'appel à candidatures lancé en septembre 2006 avait remporté un vif succès, 118 architectes ayant manifesté leur intérêt pour ce projet. Un jury composé d'élus et d'architectes en sélectionnait alors quatre, invités à travailler sur la création d'un programme de 6 000 m² de SHON, apte à accueillir la future SMAC, lieu de vie artistique, totalement dédié aux musiques amplifiées.

*« Il fallait concevoir un espace fonctionnel susceptible d'accueillir à la fois des zones de répétition et d'enregistrement, un centre de formation et des salles de spectacles. Un espace qui soit également largement ouvert sur la ville et ses habitants et qui puisse rayonner sur le département et la région. Le projet retenu doit, dans sa conception même, rendre lisible au public le contenu culturel de la SMAC »*, explique Jean-Pierre Fourcade, président de la Saem Seguin Rives de Seine et maire adjoint, initiateur du projet. Un contenu dont BBmix préfigure, à son échelle, les contours depuis 2004 en organisant chaque année son festival ouvert aussi bien aux musiciens reconnus qu'aux jeunes artistes prometteurs, en accueillant dans un studio de répétition, rue Carnot, une trentaine de groupes boulonnais et en les accompagnant dans leurs démarches administratives, artistiques ou professionnelles (droit d'auteurs, contrats, composition...). Avec la SMAC, la ville se dote d'équipements conséquents : deux salles de spectacles, d'une capacité de 200 et 550 places, onze studios de répétition reliés à une régie d'enregistrement, une cabine de montage vidéo. Un centre de formation, un espace d'exposition et une pépinière, qui accueillera une vingtaine de structures (tourneurs, labels, attachés de presse musique...), complète un programme de 4 000 m² tout entier consacré aux musiques actuelles. Sans oublier la convivialité largement encouragée. Une cafétéria, un bar et un magasin de disques pourront en effet accueillir le public. Enfin, 2 000 m² seront affectés à une cinquantaine de logements, résidences temporaires pour artistes musiciens. L'ouverture, en musique, est prévue en 2010.

## Rue Yves-Kermen
### les travaux se terminent

Les travaux entrepris rue Yves-Kermen par la société CPCU pour doter les quartiers sud de la ville d'un nouveau réseau de chaleur se terminent. Après six mois d'importants travaux qui ont engendré des restrictions de circulation et de stationnement dans le secteur et la mise en sens unique de circulation de l'ensemble de la rue, le quartier retrouve sa physionomie habituelle (*BBI* n° 356 page 24). En surface seulement, puisque son sous-sol abrite désormais les canalisations du nouveau réseau de chaleur. Alimenté notamment par la vapeur d'eau produite par le nouveau centre de tri et de valorisation énergétique des déchets ménagers Isséane, situé de l'autre côté de la Seine, ce réseau de chaleur s'inscrit dans une politique de développement durable qui permet d'offrir une solution alternative viable aux installations autonomes de chauffage (chaudières ou convecteurs électriques).

△ Le réseau de chaleur offrira une solution de chauffage à de nombreux logements notamment sur le Trapèze ouest (photo).

## Isséane
### s'échauffe avec panaches

Le centre d'incinération avec valorisation énergétique des déchets ménagers Isséane s'échauffe avant sa mise en service effective. Isséane traitera bientôt les déchets ménagers de 25 communes voisines représentant plus d'un million d'habitants. Un centre de tri des collectes sélectives et des objets encombrants (55 000 tonnes par an) assurera la valorisation des matériaux en vue de leur recyclage. Un centre de valorisation énergétique traitera les déchets non recyclables (460 000 tonnes par an) par combustion et produira de la vapeur pour chauffer l'équivalent de 79 000 logements et de l'électricité pour les besoins du centre et l'exportation sur le réseau national. Dès à présent et durant dix semaines, à raison de deux fois par jour pendant cinq à six minutes, Isséane va procéder à d'importants essais techniques, les « chasses vapeur ». Ces opérations exceptionnelles produiront d'importants dégagements de vapeur d'eau dans l'atmosphère et un sifflement dû à l'échappement, à grande vitesse, de la vapeur des tuyaux. Indispensables pour ce type d'installation, les « chasses vapeur » consistent à nettoyer le réseau de tuyauteries des chaudières pour les débarrasser de toutes impuretés. Techniquement, les fours-chaudières produisent de la vapeur à une température de 400 degrés. À son passage dans les tuyaux, cette vapeur surchauffée permet un « craquèlement thermique » de ceux-ci qui permet d'éliminer la calamine (oxydation qui se forme à la surface des métaux). En bout de réseau, après récupération de ces indésirables, la vapeur d'eau sous pression est évacuée vers l'extérieur, sans aucun impact sur la qualité de l'air.

## École et entreprise
### une semaine pour faire connaissance

Les passerelles entre le monde de l'entreprise et l'école ne sont pas légion. L'entreprise demeure mal connue des élèves et de leurs professeurs. L'initiative conjointe de l'Éducation nationale et du MEDEF, à laquelle s'associent la Maison des entreprises et de l'emploi du Val de Seine et plusieurs entreprises boulonnaises (Yoplait, Colas, SPAC-filiale de Colas, TBWA, le Crédit agricole, Bouygues Télécom, Neuf Cegetel) et le Centre technique industries de la fonderie de Sèvres, tombe à point nommé pour améliorer la connaissance réciproque de l'éducation et de l'entreprise. La huitième édition de la « Semaine école-entreprise » qui se déroulera entre le 19 et le 24 novembre prochain doit ainsi permettre aux jeunes des collèges et lycées de mieux connaître les réalités de l'entreprise, de découvrir les différents métiers et les voies de formation qui y conduisent. Au programme, des interventions d'entreprises dans les classes, des visites sur site et une phase de restitution en séance plénière.
Des contacts particulièrement intéressants pour les élèves de troisième qui suivent l'option facultative de découverte professionnelle proposée maintenant dans tous les collèges. Cela devrait faciliter leur recherche d'un lieu de stage et plus tard d'un emploi.

• **Renseignements : Maison des entreprises et de l'emploi du Val de Seine. Annexe de l'hôtel de ville. 24 bis, avenue André-Morizet Tél : 01 55 18 48 31.**

Actualités en bref

# Standard & Poor's souligne la discipline financière de la ville

**Chaque année, l'agence de notation financière Standard & Poor's attribue à la ville une notation de sa dette à court et à long terme. Dans son rapport annuel récemment publié, l'agence confirme les notes de référence à long terme « AA » et à court terme « A-1+ » déjà attribuées les années précédentes. La perspective concernant l'endettement est qualifiée de stable.**

*« Les notes reflètent la richesse et le dynamisme de l'économie boulonnaise, la discipline financière de l'exécutif et la qualité de son management qui ont permis le redressement de la marge brute et la mobilisation de nouvelles ressources. Les notes demeurent contraintes par la perte d'autonomie fiscale* qui se traduit par un moindre dynamisme des recettes de fonctionnement ainsi que par le niveau élevé mais stabilisé de la dette consolidée.*

*La ville a redressé, de manière significative, sa marge brute à un niveau relativement stable représentant environ 10 % des recettes de fonctionnement consolidées (hors cession d'actifs) contre 5 % en 2004, année de transition où la ville a assumé provisoirement pour le compte de la Communauté d'agglomération Val de Seine la charge de compétences qu'elle lui avait transférées. La stricte maîtrise de la masse salariale et des frais généraux a permis ce rétablissement qui traduit également le caractère non inflationniste des transferts de compétences. La marge brute ainsi dégagée ainsi que d'importantes cessions d'actifs ont permis à Boulogne-Billancourt de financer la quasi-totalité de ses dépenses d'investissement (aménagement des terrains Renault compris) tout en stabilisant son endettement, qui devrait représenter moins de 120 % des recettes de fonctionnement fin 2007 (hors cessions d'actifs). Ce niveau est élevé pour ce niveau de note, d'autant plus que des recettes non récurrentes ont concouru aux bonnes performances budgétaires de ces dernières années.*

*En maintenant un contrôle étroit des dépenses de fonctionnement et en ajustant – si besoin est – ses dépenses d'investissement, Boulogne-Billancourt devrait continuer à autofinancer la quasi-totalité de ses investissements jusqu'en 2009. Boulogne-Billancourt est une des villes les plus prospères et dynamiques de la banlieue parisienne, comme en témoigne la vigueur de l'emploi salarié (+ 21 % depuis 1999). Le réaménagement des terrains Renault qui occupent près de 10 % de la surface de la ville, devrait à moyen terme largement profiter à l'économie boulonnaise ainsi qu'à la municipalité au travers de nouvelles recettes fiscales.*

## Perspective stable

*La perspective "stable" reflète la consolidation attendue dans les deux ans à venir de la capacité d'autofinancement de la ville à un niveau permettant la stabilisation de son endettement à environ 120 % de ses recettes de fonctionnement (hors cessions d'actifs). Alors que les marges de manœuvre de la ville diminuent, une dégradation de la marge brute ou une augmentation de l'endettement au-delà de ces niveaux pourraient mettre la note sous pression. Tout relâchement dans la discipline financière après les élections municipales de mars 2008 qui ferait dévier la ville de sa trajectoire financière actuelle, pourrait mettre les notes sous pression. Inversement, la perspective pourrait devenir "positive" si Boulogne-Billancourt mettait en œuvre une politique de désendettement durable. »*

* La perte d'autonomie fiscale résulte du transfert de la taxe professionnelle à la Communauté d'agglomération Val de Seine.

## Inscription sur les listes électorales, il est encore temps !

Si l'année 2007 fut riche d'échéances électorales, l'année 2008 ne le sera pas moins.
Au programme, les municipales et les cantonales pour deux des trois cantons boulonnais (canton sud et canton nord-est) qui auront lieu, le même jour, les 9 et 16 mars.
Condition indispensable pour pouvoir voter en mars : être inscrit sur les listes électorales au plus tard le lundi 31 décembre 2007. À noter que les citoyens de l'Union européenne résidant en France (autre que les français) peuvent participer à l'élection des conseillers municipaux dans les mêmes conditions que les électeurs français.
Si vous venez d'emménager à Boulogne-Billancourt ou si vous avez déménagé à l'intérieur de la commune, les demandes d'inscription ou de changement d'adresse doivent être déposées par les intéressés eux-mêmes à la mairie (service État civil, Élections et formalités administratives).
Toutefois, les personnes qui ne peuvent se présenter elles-mêmes peuvent adresser leur demande par correspondance à l'aide du formulaire prévu à cet effet, (disponible en mairie et sur le site **boulognebillancourt.com**).
Elles peuvent aussi mandater une personne qui se présentera à leur place avec le même formulaire.
Pour s'inscrire sur les listes électorales, il faut être majeur et jouir de ses droits civils et politiques.
Les jeunes qui auront 18 ans au plus tard le 29 février 2008 doivent prendre contact avec la mairie, avant le 31 décembre 2007, s'ils n'ont pas déjà reçu un courrier les informant de leur inscription d'office.
Pièces à fournir : carte nationale d'identité ou passeport en cours de validité ; justificatif de domicile : avis d'imposition, quittances de loyer, d'eau, de gaz ou d'électricité, etc.
N'attendez pas le dernier jour, l'inscription est possible dès maintenant !

**• Service état civil, élections et formalités administratives. Hôtel de ville (demander un ticket à l'accueil). Ouvert : les lundi, mardi et mercredi de 8h30 à 17h30, le jeudi de 8h30 à 19h15 avec fermeture de 12h à 14h, le vendredi de 8h30 à 16h45 et le samedi de 8h30 à 11h45. Renseignements au 01 55 18 53 00.**

## Allocation municipale de garde d'enfants
### ce qui change

La ville verse depuis 1998 une allocation municipale de garde d'enfants aux parents d'enfants domiciliés à Boulogne-Billancourt qui ne sont pas accueillis dans une crèche municipale pour leur permettre de recourir à d'autres modes de garde (garde au domicile par un des deux parents ou par une auxiliaire parentale, assistante maternelle indépendante). Depuis cette date, plusieurs évolutions réglementaires sont intervenues, rendant nécessaire une adaptation du dispositif. Afin de mieux prendre en compte ces évolutions et améliorer encore les modalités de traitement des demandes, le conseil municipal a voté le 4 octobre dernier une série de modifications des règles d'attribution de l'allocation.
L'allocation, désormais fixée à 1 100 euros est destinée aux enfants domiciliés à Boulogne-Billancourt. Elle est versée aux familles dont les enfants ne bénéficient pas d'un mode de garde collectif, ou qui sont accueillis moins de 27 heures par semaine dans une structure collective d'accueil (crèche ou jardin d'éveil), qu'elle soit municipale, associative ou privée. Le versement s'effectue en deux fois. La demande de versement de la première partie de l'allocation doit être effectuée dans la première année après la naissance de l'enfant, la date limite étant le jour anniversaire de l'enfant, à minuit. La demande de versement de la seconde partie de l'allocation doit être effectuée au cours de la seconde année après la naissance de l'enfant, la date limite étant le jour anniversaire de l'enfant, à minuit. Un délai de six mois doit être respecté entre la première et la seconde demande.
Attention : Le versement de l'allocation est incompatible avec l'attribution d'une place, plus de 27 heures par semaine, en structure collective d'accueil municipale, associative ou privée.
Ces nouvelles dispositions entrent en vigueur dès le 1er novembre 2007, pour tous les dossiers déposés à compter de cette date, les dossiers déposés avant le 1er novembre 2007 restant soumis aux modalités fixées par la délibération du 23 septembre 1999.

**• Pour tout renseignement complémentaire : 01 55 18 53 00.**

# Les 23, 24 et 25 novembre
## donnez à la Banque alimentaire !

Tout au long de l'année, la Banque alimentaire remet des denrées alimentaires aux associations humanitaires ou caritatives qui les redistribuent ensuite aux personnes en difficulté, sous forme de repas ou de colis. Trois sources principales d'approvisionnement permettent à la Banque alimentaire de mener à bien son action. Les entreprises agroalimentaires lui adressent les denrées retirées du marché (invendus, surproduction occasionnelle, changement de conditionnement, emballage défraîchi ou étiquetage défectueux, délai d'utilisation optimale trop court pour la commercialisation habituelle...). L'Union européenne lui cède également les surplus agricoles (viande, beurre, céréales, fruits, légumes...). Enfin, le grand public est sollicité lors de la désormais traditionnelle grande collecte nationale qui se déroule chaque année le dernier week-end de novembre dans toutes les enseignes de la grande distribution. À Boulogne-Billancourt, treize magasins sont partenaires de cette opération (voir ci-contre).

### Les enfants mobilisés

Une vingtaine d'établissements scolaires de la ville organisent une collecte durant la semaine du lundi 19 au vendredi 23 novembre. Les jeunes apportent alors des denrées non périssables (conserves de légumes, de fruits, plats cuisinés, paquets de riz, de couscous... non entamés), qu'ils déposent dans les cartons prévus à cet effet. «Cela permet de sensibiliser les jeunes aux problèmes quotidiens que rencontrent des personnes parfois proches d'eux», souligne Françoise Saint-Raymond, responsable de la collecte pour la Banque alimentaire. Les résultats sont là. L'année passée, plus de 2,3 tonnes ont ainsi été collectées.

### Plus de 32 tonnes en 2006

À Boulogne-Billancourt, la collecte 2006 a permis de récolter 32 385 kilos de denrées alimentaires. « *Bien que cela représente une forte augmentation par rapport à 2005 (+ 6 % et + 34 % par rapport à 2004), cela n'a pas permis de couvrir tous les besoins. Malheureusement, la pauvreté ne recule pas et le nombre de personnes ayant recours à ces aides alimentaires est en progression. Parmi les nouveaux visages de la pauvreté, apparaissent des personnes qui ont un emploi mais dont le revenu est insuffisant pour se loger et se nourrir* », explique Françoise Saint-Raymond.
La responsable de la collecte souhaite que les entreprises se mobilisent également. « *Les entreprises privées peuvent devenir d'excellents relais. L'an dernier, l'une d'elles a organisé une collecte sur son site, permettant de réunir plus de 300 kilos de denrées.* »

### Bénévoles, faites-vous connaître !

Afin que la collecte se déroule de manière efficace, la Banque alimentaire a besoin de nombreux bénévoles. « *Pour tenir des permanences durant une heure ou deux dans les magasins (distribution de tracts, explications, collecte des denrées offertes) et pour aider à trier les marchandises, au centre de tri, toutes les personnes qui le souhaitent, jeunes ou moins jeunes, sont les bienvenues* », lance Françoise Saint-Raymond.

• **Contacts. Pour proposer vos services par courriel : francoise.saint-raymond@wanadoo.fr par téléphone au : 08 79 50 68 96 (répondeur)**

• **En savoir plus. Un site sur la Banque alimentaire et sur la collecte boulonnaise : http://perso.orange.fr/banquealimentaire-bb/**

**Distribution.** À Boulogne-Billancourt, les denrées alimentaires sont distribuées aux personnes dans le besoin par l'association l'Entraide familiale, située 11 rue de Clamart.

**13 MAGASINS PARTENAIRES**

La collecte pour la Banque alimentaire a lieu le vendredi 23 et le samedi 24 toute la journée et le dimanche 25 novembre matin, dans certains magasins*.
Atac*, 231, boulevard Jean-Jaurès
Franprix*, 11, bis rue Carnot
Franprix*, 36, rue du Dôme
Franprix , 20, boulevard Jean Jaurès
Franprix, 35, avenue du Général-Leclerc
Franprix*, 103, avenue Pierre-Grenier
Hyper Champion, 67, avenue du Général-Leclerc
Inno, « les Passages », 5, rue Tony-Garnier
Monoprix Sembat *, 187, boulevard Jean-Jaurès
Monoprix Reine *, 140, route de la Reine
Shopi, 3 bis, boulevard Jean-Jaurès
Shopi, 27, boulevard Jean-Jaurès
Shopi*, 108, rue du Point-du-Jour

### Donnez utile !

**Les produits très recherchés**

• Plats cuisinés, conserves de poisson, conserves de légumes, légumes secs • Café soluble, sucre, huile, chocolat en poudre et en tablettes • Lait UHT.

**Les produits recherchés**

• Conserves de fruits, soupes, céréales, confitures • Aliments enfants, lait en poudre 2e âge, gâteaux secs.

**Autres produits utiles et souhaités**

• Pâtes, riz, semoule de couscous, sauces diverses.

## Point info écoute parents
### la semaine des parents

Pour ses dix ans, le Point info écoute parents (PIEP) organise une semaine portes ouvertes pour tous les parents soucieux de l'éducation de leurs enfants, du 12 au 17 novembre dans ses locaux du 169, rue Gallieni. Au programme : « Accueillir l'enfant, devenir parent », animé par une sage-femme de la Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM) et une psychologue du PIEP le lundi 12 novembre à partir de 9h30 (diaporama sur la grossesse et l'accouchement, film et information sur l'allaitement dans le courant de l'après-midi). « Adolescence, avis de tempête », animé par deux psychologues du PIEP le mardi 13 novembre (vidéo-débat « Les parents face à l'adolescent » à 9h30 et interventions d'une socio-esthéticienne, d'une diététicienne et d'une addictologue de l'Espace santé jeunes, de 13h à 19h). « La PMI au service du petit enfant et de sa famille » (sécurité du petit enfant en voiture et à la maison) le mercredi 14 novembre, avec une psychologue du PIEP et des directrices de PMI. « L'autorité parentale : droits et devoirs des parents », animé par des psychologues du PIEP le jeudi 15 novembre (intervention d'une juriste du CIFF-CIDF de 14h à 15h30). « Famille citoyenne, règles de vie, vie de quartier », avec la présence d'un officier de prévention de la police nationale le vendredi 16 novembre.
Et le samedi 17 novembre de 10h à 13h, se tiendra l'exposition « Être parents aujourd'hui » à la salle des Fougères, sur la Grand-Place. Les intervenants de la semaine seront présents pour répondre à vos questions.
À noter : conférence à l'espace Landowski le mercredi 14 novembre de 20h à 22h30 : « La motivation scolaire », par Brigitte Prot. Jeu « L'escargot de la vie » pour les enfants de 9 à 11 ans le jeudi 15 novembre à l'espace Ozanam de 17h30 à 19h.

• **Programme en entrée libre (attention, certaines séances sont sur inscription. Se renseigner auprès de l'association au 01 46 05 29 29).**

**Taxe d'habitation**

Jusqu'au 20 novembre sur Internet.
Vous pouvez payer votre taxe d'habitation, ainsi que votre redevance télévision, sur le site **www.impots.gouv.fr**
jusqu'au mardi 20 novembre. Votre compte ne sera débité que le 26 novembre.

Conseil municipal

# Les principales décisions du conseil municipal du 4 octobre

## Site Thiers-Vaillant
### construction d'un collège

Pour permettre la construction par le conseil général d'un collège de 600 élèves avec un internat de 32 places et divers équipements publics (voir *BBI* n°359 page 41), le conseil accepte la cession gratuite au département d'un terrain de 7 500 m² situé 58 bis à 64, avenue Édouard-Vaillant et 48 à 62, rue Thiers. Les équipements prévus comprendront un gymnase, un restaurant scolaire, des locaux pour le Centre d'information et d'orientation (CIO), un plateau d'évolution physique, une unité pédagogique d'insertion pour handicapés mentaux et huit logements de fonction.
Rappelons que ce collège, qui doit ouvrir ses portes pour la rentrée scolaire de 2010, permettra notamment d'accueillir les élèves actuellement scolarisés au collège du Vieux-Pont dont les locaux reviendront gratuitement à la ville.

## Seguin-Rives de Seine
### dénomination des voies et espaces publics

Le conseil a approuvé les propositions de la commission du nom des rues pour dénommer 13 voies et espaces publics de la première partie du trapèze. Les noms retenus rendent hommage à des personnes qui ont œuvré pour la ville ou pour les usines ou à des Boulonnais de renom dans l'histoire de la ville (voir pages 26 et 27).
À l'issue du vote de cette délibération, Gérard Askinazi, conseiller municipal a tenu à remercier les membres du conseil qui venaient ainsi de rendre hommage à la mémoire de son père Georges Askinazi.

## Autorisation d'exploitation
### d'une centrale frigorifique

Le conseil émet un avis favorable à la demande d'autorisation d'exploiter, dans la culée du Pont-de-Sèvres, une centrale frigorifique classée « Installation pour la protection de l'environnement ». Cette centrale permettra de desservir un réseau de climatisation pour l'ensemble des bureaux du nouveau quartier.

## Restructuration du quartier du Pont-de-Sèvres
### convention avec l'Agence nationale pour la rénovation urbaine

Le périmètre de la ZAC Seguin-Rives de Seine recouvre les anciens terrains Renault du Trapèze et de l'île Seguin ainsi que le quartier du Pont-de-Sèvres.
L'étude de réhabilitation de ce dernier menée par Christian Devillers a permis de mettre au point un dossier déposé auprès de l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU) afin d'intégrer ce quartier enclavé conçu à la fin des années 60 à l'opération d'aménagement voisine.
Rappelons qu'il s'agit de créer de nouvelles liaisons, de restaurer les espaces collectifs, de réhabiliter les logements sociaux, de revoir les espaces commerciaux et le stationnement. Le conseil approuve le projet de convention et autorise la maire à la signer. Elle décrit le projet de réaménagement, détaille les subventions apportées par l'ANRU à chacun des projets qui constituent l'opération et énonce les principes de sa mise en œuvre par l'OPAC de Paris et la SAEM Val de Seine Aménagement. Cette dernière sera pilote du projet et maître d'ouvrage des opérations portant sur les espaces et équipements publics. Le financement de l'ANRU s'élève à 14,6 millions d'euros, soit environ 16% du montant des opérations conventionnées. L'engagement financier de la ville s'élève à 25,8 millions d'euros pour un montant global de 118,9 millions d'euros. Cette participation est d'ores et déjà inscrite au compte d'exploitation de la SAEM Val de Seine. Cette opération sera complétée par la réhabilitation des tours de bureaux par leur propriétaire.

**Prochains conseils municipaux**
Jeudi 15 novembre
et jeudi 13 décembre à 19h.

## Renouvellement du contrat de mobilier urbain et mise en place de vélos en libre service
### communication

Les contrats de mobilier urbain passés en 2000 et transférés à la communauté d'agglomération arrivent à échéance au 1er septembre 2008.
Jean-Pierre Fourcade, président de la Communauté d'agglomération du Val de Seine a informé le conseil municipal du projet de la communauté de renouveler le marché public de prestations de services assorti d'autorisations d'occupation du domaine public. La consultation portera sur un nombre de mobiliers urbains et des caractéristiques équivalent au dispositif actuel en ajoutant des emplacements nouveaux au fur et à mesure de la mise en service de la voirie du quartier Seguin-Rives de Seine.
Une prestation nouvelle sera introduite concernant la mise à disposition d'une flotte de vélos en libre service, ainsi que sa gestion et son entretien.

## Vidéosurveillance
### installation supplémentaire aux abords du Parc-des-Princes

Le conseil autorise le maire à lancer une consultation pour l'acquisition, l'installation et la maintenance d'un réseau de cinq caméras pour la vidéosurveillance des abords du Parc-des-Princes. Ces caméras, installées sur le territoire boulonnais et raccordées au central vidéo de la Préfecture de police installée au Parc des Princes, complèteront le dispositif déjà implanté sur le territoire parisien.

Retrouvez le recueil des délibérations prises après chaque conseil municipal dans le *Journal officiel de Boulogne-Billancourt* qui retranscrit l'ensemble des débats. On peut le demander à l'accueil de la mairie ou le télécharger en format PDF sur le site **www.boulognebillancourt.com**